



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

radio

Question écrite n° 30072

Texte de la question

M. Jacques Valax attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur l'éventuelle exonération des droits d'auteurs des radios non commerciales. Les radios associatives, pionnières de la bande FM depuis plus de 30 ans, se retrouvent aujourd'hui dans une situation financière très difficile. Il est fondamental de veiller à ce que les grands équilibres économiques soient préservés, car de ces dernières dépend l'avenir du pluralisme démocratique qu'incarnent nos radios. Il souhaiterait donc connaître la position du Gouvernement sur ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Valax](#)

Circonscription : Tarn (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30072

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [25 juin 2013](#), page 6553

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)